

Pourquoi pucelle ne viendrait-il pas de pulcella, dérivé de pulcra?

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **29 (1965)**

Heft 115-116

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POURQUOI PUCELLE
NE VIENDRAIT-IL PAS DE PULCELLA,
DÉRIVÉ DE PULCRA ?

Lorsque je veux divertir mes étudiants, non point certes aux dépens de l'étymologie, qui est une vieille dame si respectable que je n'ai osé lui offrir une rose que de loin en loin — une rose qui généralement ne tardait guère à se faner —, mais, ce qui est tout autre chose, aux dépens des étymologistes, race aussi savante qu'intrépide, je n'ai qu'à leur égrener le chapelet des hypothèses qui, depuis cent ans et plus, ont été proposées pour l'explication du mot *pucelle*. Sans doute le vénérable *pulicella* de Diez résiste-t-il encore: toujours est-il que pour lui donner plus de consistance on a cru bon plus tard de le croiser avec *putus* ou *puttus*. Mais les solutions plus récentes, nées dans des couveuses artificielles, n'ont point fait preuve de la même vitalité. Qu'est devenu en effet le *puricella*¹ féminin contracté de *puericellus*? Neige d'antan, comme le **puellicella* dérivé de *puella*², comme le **pudicella* diminutif de *pudicus*³, comme encore — et c'est celle qui a le don d'exciter la joie de mes auditeurs — ce **pūlicella* diminutif de *pulex* « puce », moins dans sa première édition, celle de Wendelin Foerster⁴, que dans celle beaucoup plus récente de Leo Spitzer, lequel, avec une docte et amusante

1. Ed. Wölfflin, *Addenda lexicis latinis*, in *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, vol. III (1886), p. 500; L. Jordan, *Zur Wortgeschichte*. 4. puceau, pucelle, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XLIII (1923), p. 708-709.

2. G. Gröber, *Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter (Fortsetzung)*, in *Archiv für lateinische Lexikographie...*, vol. IV (1887), p. 450-451; A. Wallenskjöld, *Lat. *puellicella > fr. pucelle*, in *Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis*, Paris, 1927, p. 489-492. Voir aussi G. de Gregorio, 1. *Afr. pulcella, fr. pucelle, it. letter. pulcella*, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XXXIV (1910), p. 373-374, et enfin J. Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, vol. III, Madrid, 1954, p. 843, ainsi que déjà E. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, 1928, p. 724.

3. M. Sahlin, *Contribution à l'étymologie de pucelle*, in *Studia neophilologica*, vol. X (1937-1938), p. 76.

4. W. Foerster, *Romanische Etymologien (Fortsetzung)*. 10. pucelle franz., in *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XVI (1892) p. 254-255.

fantaisie, nous introduit dans la vie familiale du haut moyen âge, dans ce monde merveilleux où non seulement la domesticité foisonnait, mais où les femmes de chambre, nées dans « l'humilité chrétienne des premiers siècles de notre ère » avaient un tel sentiment de leur petitesse et un tel respect de leur dame et maîtresse qu'en se présentant à elle il était naturel de leur part de s'humilier en se qualifiant de « petites puces »¹, de même que, presque au même moment, M. Alessio acceptait lui aussi la suggestion de Foerster, en l'étayant de formes sémantiquement voisines qu'il avait recueillies dans les parlers méridionaux de l'Italie².

Du milieu de ce monde d'étoiles, de ces astres lointains qui engendrent des monstres n'ayant presque plus rien d'humain, seul, avons-nous dit, **pullicella* a réussi à se tenir en selle. Proposé par Diez déjà dans la première édition de son dictionnaire³, cet étymon a été accepté en particulier par Meyer-Lübke⁴ qui toutefois, pour les formes françaises, a imaginé un croisement *pullicella* × *putus*; ce qu'ont accepté Bloch et von Wartburg lorsqu'ils disent que le latin populaire **pullicella* est un diminutif de *pulla* « jeune d'un animal », avec altération de *ū* en *u* sous l'influence du latin *pūtus* « garçon »⁵. Et c'est cette même solution, et par conséquent le même croisement *pullicella* × *pūtus* dont fait état M. von Wartburg dans son *FEW*⁶, avec toutefois la remarque, sans doute suggérée par une observation de Spitzer⁷, que « allerdings haben *putus* und sein dim. *putillus ũ*, nicht *u* », mais que les formes italiennes telles que *putto* « weisen darauf hin, dass in der volkssprache in *putus* schon früh *u* an die stelle von *ū* getreten ist »⁸.

Soucieux de bien établir la base de départ du problème, j'ai consulté d'abord mes vieux *Gradus ad Parnassum*, que j'utilisais il y a plus de cinquante ans lorsque je faisais des vers latins — je me garderai bien de

1. L. Spitzer, *Pucelle*, in *Romania*, t. LXXII (1951), p. 100-110.

2. G. Alessio, *Saggio di etimologie francesi*, in *Revue de linguistique romane*, t. XVII (1950), p. 196-197, et le même in C. Battisti, G. Alessio, *Dizionario etimologico italiano*, IV, Firenze, 1954, p. 3142.

3. Fr. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bon, 1853, p. 275.

4. W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1915, p. 510, n° 6819; cf. la troisième édition de cet ouvrage, Heidelberg, 1935, p. 564-565.

5. O. Bloch et W. v. Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2^e édit., Paris, 1950, p. 493.

6. W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, vol. IX, p. 526.

7. L. Spitzer, *art. cit.*, p. 101.

8. W. von Wartburg, *op. cit.*, vol. cit., p. cit., note 11.

parler de poésie latine — : et j'ai eu vite fait de constater ceci, qui me paraît avoir échappé à mes savants prédécesseurs, que *pūllus* « petit de quadrupède » a un *ū* long et non point un *ū* bref, et que c'est aussi un *ū* qui est la voyelle de la syllabe initiale de *pūllūlō* « pousser des rejetons, pulluler » et, ce qui nous intéresse de plus près, de l'adjectif *pūllārius* « qui concerne les petits ¹ ». Il s'ensuit donc, si je ne me leurre, qu'il est parfaitement inutile de faire appel à l'intervention de *putus* ou *puttus* pour expliquer *puce*, puisque la base latine de ce mot devrait être **pūllicella*, avec un *pū-* initial comme les autres membres de la famille, et non **pūllicella*, et que ce **pūllicella* expliquerait le mieux du monde, au moins théoriquement, notre *puce* français avec son *pu-*, tandis que *poule* ne peut avoir comme base que *pūlla*, de même que *boule* remonte à *būlla*, pour ne citer que cet exemple. La forme *pūllus* étant seule dûment attestée en latin, *puce* en est l'unique dérivé normal, tandis que *poulet*, *poulain*, *poussin*, *poutre* supposent une base légèrement différente, *pūllus*, laquelle aurait peut-être besoin d'un astérisque, si bien représentée qu'elle soit dans le vocabulaire roman ².

Mais, malgré tout, **pūllicella* lui aussi me paraît entaché d'un vice originaire : son astérisque, précisément. Peut-être me trompé-je, peut-être manqué-je d'imagination : toujours est-il que si pour l'explication étymologique d'un mot roman j'ai le choix entre le plus perfectionné des robots, le plus parfait des produits artificiels et synthétiques imaginés par les laboratoires philologiques modernes, et un bon vieux mot latin dont on sait pertinemment qu'il a été utilisé par tel ou tel auteur pour qui le latin était tout autre chose qu'une langue de cabinet, j'ai, je l'avoue à ma grande honte, le mauvais goût de préférer, pour autant cela va sans dire que les deux candidats se présentent à égalité de titres, le mot latin.

Sans doute M. Pauli, dans son précieux recueil, consacre-t-il de nombreuses pages aux dénominations pour « enfant », « garçon » ou « fille » tirées de noms d'animaux ³, de *poulet*, *poulette* en particulier ⁴. Mais c'est

1. L. Quicherat, *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*, 15^e tirage, Paris, 1871, p. 975.

2. J. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, t. I, Montpellier, 1930, p. 146, § 301, à propos des doublets **pūllic-* et *pūllic-*, a quelques lignes intéressantes sur les doubles formes du genre *sōma* et *sōmma*.

3. I. Pauli, « *Enfant* », « *garçon* », « *fil* » dans *les langues romanes. Essai de lexicologie comparée*, thèse de Lund, Lund, 1919, p. 297-352 pour les formes romanes, et p. 83-90 pour celles d'origine latine *pūllus*, -a, **pūllicella* et *monedula*.

4. I. Pauli, *op. cit.*, p. 336-339.

que le champ sémantique dans lequel au cours des siècles on est allé cueillir ces dénominations est d'une exceptionnelle vastité : et nous allons voir que dans ce champ il est au moins un sillot, très différent de celui dont je viens de parler, qui pourra nous être utile.

Le fait est que le latin connaissait, et fort bien, un adjectif *pulcher* que nous sommes habitués en vertu d'une vieille tradition à écrire *pulcher*. Cicéron déjà nous a longuement dit ce qu'il pensait quant à l'origine de cet *h* : je me contenterai ici, après avoir renvoyé à deux auteurs ¹, de reproduire l'opinion d'Ernout et Meillet, pour qui « l'introduction de l'*h* a été favorisée par l'étymologie qui rapprochait *pulc(h)er* de gr. πολύχρους », l'hypothèse d'une origine ou d'une influence étrusque restant sans preuve ². Et c'est un autre fait que cet adjectif avait un diminutif *pulc(h)ellus*, *-a*, *-um*, que Forcellini rend par « vaghettino, bellino, belluccio ; venustulus » ³, diminutif dont M. Ducháček a dit tout récemment qu'il ne diffère pas de *pulcher* par le contenu notionnel, mais qu'il « comporte, au surplus, une nuance affective soit caressante (*Bacchae pulchellae* Cic., Fam. 7, 23), soit ironique et moqueuse (*Audiamus pulcellum puerum*. Cic., Orat. 2 ; *surgit pulchellus puer*. Cic., Att. 1, 10) ⁴ ». On conçoit dès lors combien il était facile que cet adjectif appartenant au langage familier ait pu, utilisé comme substantif, désigner la « jeune fille ». « Pour rendre un sentiment d'affection, a écrit M. Pauli, on donne volontiers à l'être aimé des épithètes signifiant 'joli', 'charmant', etc. » Et de citer le *bello* substantivé italien, le *bellot* français, « mots qui sont restés cependant des termes de tendresse », ajoute ce savant, « tandis que, dans la Suisse romande, une expression pareille est devenue un appellatif, avec *gracieux*, *-euse* qui se dit *gracha^{ou}*, *-za* dans le canton de Vaud, *grahā*, *-āja*, 'adolescent, adolescente' dans le canton de Fribourg », le patois de cette dernière région employant de la même manière le mot *galéza -éja* ⁵ qui a,

1. F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre* Heidelberg, 1902, p. 287-288 ; M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, 5^e édit., München, 1963, p. 131.

2. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, 4^e édit., t. II, Paris, 1960, p. 543-544.

3. Ae. Forcellini, *Lexicon totius latinitatis*, édit. I. Perin, t. III, Patavii, 1940, p. 962.

4. O. Ducháček, *Le centre du champ conceptuel de la beauté en latin*, in *Sborník praci filosofické fakulty brněnské University E8* (1963), p. 104. Voir aussi W. Abbott Oldfather, H. Vernon Canter, K. Morgan Abbott, *Index verborum Ciceronis epistularum*, Urbana, 1938, p. 426.

5. I. Pauli, *op. cit.*, p. 175.

pour le dire en passant, un passé compliqué, puisque le masculin *galé* n'est autre chose que l'afr. *galois*, adjectif et substantif, qui du sens d'« homme de plaisir, bon vivant, joyeux compagnon ¹ » a passé, par l'intermédiaire de « luron », à la valeur de « jeune homme ». Est-il même besoin d'ajouter que dans notre langage affectif les exemples du même genre pullulent, qu'il arrive à chaque instant d'employer — ou du moins d'entendre — des expressions telles que *ma jolie*, *ma belle*, *ma beauté*, *ma toute charmante* ?

Nous concluons, bref, que tant sémantiquement que selon les lois de la stricte phonétique, rien ne saurait s'opposer à ce que *pucelle* représentât tout simplement *pulcella*, qui a le *pū-* nécessaire, et qui présente à mes yeux l'avantage considérable de n'avoir pas besoin du moindre astérisque. Et c'est à se demander, au fond, pourquoi personne n'a songé à cette solution. Sans doute par ce qu'elle était trop simple, et qu'un étymologiste comme il faut ne se complaît que dans les étoiles.

On m'objectera peut-être que ni *pulcher* ni aucun de ses dérivés n'ont laissé de trace dans le vocabulaire roman. Mais est-il besoin même de remarquer que c'est là une constatation toute négative, une constatation qui n'est valable que pour autant qu'on ne peut pas prouver le contraire ? Or notre *pulcellus*, nous le trouvons en latin exactement où nous sommes en droit de l'attendre : non point dans la grande littérature, dans la haute poésie, mais dans ce vocabulaire quotidien où Cicéron puisait volontiers. D'autre part, s'il est exact que pour exprimer l'idée de « beau », adjectif, le latin vulgaire a préféré à *pulcher* d'abord *formosus*, puis *bellus* ², il n'est nullement impossible, théoriquement, qu'un substantif *pulcella* se soit perpétué, en particulier dans une zone latérale et relativement plus cultivée, la Gaule, tandis que l'adjectif lui-même avait été remplacé par d'autres mots : entasser des exemples analogues serait faire preuve d'une érudition facile ³.

On m'objectera sans doute la présence de la forme *pulicella* dans des textes mérovingiens. Dans la première édition déjà de son dictionnaire, Diez avait noté que « die älteste kunde des diminutivs findet sich wohl

1. Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 212; Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, fasc. 32, col. 75.

2. Sur ce mot, voir maintenant O. Ducháček, *art. cit.*, p. 105-108.

3. Voir par exemple Ed. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4^e édit., Paris, 1946, p. 54, § 61.

in einem capitular Chlodowigs (v. j. 500-511), wo es *pulicella* lautet », en fournissant d'ailleurs une référence inexacte ¹. Dans la troisième édition, cette petite inexactitude se retrouve telle quelle, mais le texte lui-même apporte un détail nouveau, puisqu'il est dit que ce plus ancien exemple de *pulicella* apparaît également dans un manuscrit de la Loi Salique ². Indications recueillies postérieurement par Gröber, qui écrit que « Diez belegt *pulicellus* [sic] aus Urkunden von 500-511, Clodwigs Capitular und der Lex Sal ³. ». Et c'est de là que ce masculin a passé chez M. Gamillscheg, alors que Bloch et Wartburg citent un « *pulicella* dans les Lois barbares, au VI^e siècle ⁴ », que M. Corominas s'en tient au « *pulicella* de la ley Sálica y de una capitular de Clodoveo (a. 500-511) ⁵ » et que le *FEW* relève que le plus ancien exemple de **pulicella* « steht in einer merowingischen urkunde aus dem anfang des 6. jhs (spätstens 511) ⁶ ».

Vérification faite, il n'existe qu'une seule mention de la forme qui nous intéresse, mention qui figure dans un article du capitulaire de Clovis ajouté à la Loi Salique, capitulaire daté de 500-511 dont l'article 10 prévoit que « Si quis ancillae pecus mortuum excusserit, si *pulicella* fuerit, 63^c sol. comp. similiter et dinarium unum ⁷ ». Et c'est ce même texte qui a été reproduit plus tard par Boretius comme annexe de l'édition de la Lex Salica de Behrend ⁸, ainsi que par Geffken ⁹, dont le texte ne diffère du précédent que par le chiffre de l'indemnité pécuniaire, qui est, chez cet auteur, de 62 sous.

Mon ignorance crasse en matière de droit germanique ne me permet que d'effleurer ce sujet. Je ne ferai donc que remarquer d'abord que la leçon *pulicella* n'apparaît pas dans tous les manuscrits : ainsi qu'il résulte des notes de Geffken en particulier, le ms. de la Bibliothèque nationale

1. Fr. Diez, *op. cit.*, Bonn, 1853, p. 275.

2. Fr. Diez, *op. cit.*, 1^{re} partie, Bonn, 1869, p. 335.

3. G. Gröber, *art. cit.*, p. 451.

4. O. Bloch et W. von Wartburg, *op. cit.*, édit. cit., p. 493.

5. J. Corominas, *op. cit.*, vol. cit., p. 943, note 2.

6. W. von Wartburg, *op. cit.*, vol. cit., p. 256.

7. MGH, *Legum* t. II, Hannoveræ, 1837. p. 5. Ce capitulaire ne figure pas dans les MGH, *Capitularia regum Francorum*, t. I, Hannoveræ, 1891.

8. *Lex Salica herausg. von J. Fr. Behrend*, nebst den Capitularien zur Lex Salica bearbeitet von A. Boretius, Berlin, 1874, p. 96.

9. *Lex Salica zum akademischen Gebrauche* herausgeg. und erläutert von H. Geffken, Leipzig, 1898, p. 68.

de Paris, *Anc. fonds lat. 4404*, donne la variante *spulicella*, et celui de Leyde *Voss. lat. 119*, *si puella*¹; ensuite que, pour une raison que j'ignore, notre *pulicella* ne figure pas dans le recueil des termes vulgaires contenus dans la Lex Salica dressé par Schramm². Je me demande enfin ce que fait notre mot dans le texte en question, qui ne peut signifier que ceci : « Si quelqu'un abat une tête de bétail d'une servante, s'il s'agit d'une vierge qu'il paie 63 sols de composition ». Pourquoi l'indemnité est conditionnée par la virginité de la propriétaire, c'est ce que les auteurs précités n'expliquent pas au profane : peut-être ce détail est-il compréhensible sans autre à un historien du droit.

Détail qui du reste n'a qu'un intérêt relatif, puisqu'on peut admettre que *pulicella* apparaît bel et bien dans le texte en question. Mais sous quelle graphie l'original de la Lex Salica du début du VI^e siècle connaissait-il notre mot? Les manuscrits les plus anciens que nous possédons de ce document sont du VIII^e et du IX^e siècles, c'est-à-dire de deux-cent-cinquante ans au moins postérieurs au règne de Clovis. Rien de plus facile, par conséquent, que durant cette période un scribe ait cru devoir corriger un *pulcella* en *pulicella*. L'aphérèse d'une voyelle en cette position étant phénomène vulgaire et courant, il était loisible à tout copiste, même médiocre latiniste, d'émender la forme originale, dont il ne connaissait naturellement pas l'étymologie et la raison d'être, en *pulicella*, qui peut n'être qu'une fausse régression. C'est dire, en un mot, que si le capitulaire de Clovis paraît bien nous avoir conservé un *pulicella*, cette graphie ne saurait, de façon absolument sûre, témoigner en faveur de **pullicella* plutôt que de *pulchella*.

Disons enfin deux mots, bien que cela ne concerne pas directement le problème que nous étudions, des différents termes apparentés que l'on trouve tant en Italie qu'en Espagne. Tandis que Spitzer a dit que « *puce* est un mot gallo-roman autochtone et que les *poncella* des aires périphériques peuvent être des emprunts au gallo-roman, altérés, comme c'est d'habitude, pour des mots d'emprunt³ », M. von Wartburg, lui, remarque que le mot *pulicella* « lebt im grössten teil der Romania fort, doch mit verschiedenem vokal ». Si cette constatation générale exprime bien un état de fait, je préfère malgré tout l'exposé plus nuancé de Spitzer. Car

1. Cf. I. Pauli, *op. cit.*, p. 86, note 4.

2. Fr. Schramm, *Sprachliches zur Lex Salica. Eine vulgärlateinische romanische Studie*, in *Marburger Beiträge zur romanischen Philologie*, fasc. III, Marburg a. L., 1911.

3. L. Spitzer, *art. cit.*, p. 102.

c'est bien en gallo-roman que le terme semble plus vivant et plus répandu, puisqu'il y existe en français depuis la *Cantilène de sainte Eulalie*, mais aussi en provençal ancien, qui connaissait en particulier les variantes *piusela*, *piucela*, et plus rarement *piuzela*. Le développement du groupe -ŪLC- > -iu- ne fait pas de difficulté, puisque, comme l'a remarqué Meyer-Lübke ¹, et après lui Anglade ², pūlice a vu son -L- vocalisé, d'où *pūuze*, devenu par dissimilation *piuze*, et que par analogie on peut admettre qu'on aura eu la série pūlcella > pūucela > piucela. Quant aux variantes *pius-*, *piuc-*, elles sont en ancien provençal de beaucoup les plus courantes, à en croire les dictionnaires de Raynouard ³ et de Levy ⁴, ainsi que les mentions citées par M. Pauli ⁵, de même qu'elles paraissent être de beaucoup aussi les plus fréquentes dans les parlers actuels, si l'on en juge d'après les renseignements fournis par Mistral — qui ne donne, en plus du gascon *puncello* sur lequel nous allons revenir, que *piéucello*, *piéusello*, *pióucello* ⁶ — et par le *FEW*, qui n'enregistre un *piuzelo* qu'à Lézignan ⁷. Forme aberrante — que l'on rencontre toutefois selon Levy déjà chez Raimbaud de Vaqueiras et dans le *Livre de Sidrac* — qui postulerait à en croire M. Corominas un groupe originaire -L'C- (qui témoignerait par conséquent en faveur de *pūllicella): mais s'il est exact, ainsi que le dit encore Anglade ⁸, que dans ce même parler de Lézignan mulcire donne *mouzi* « traire », l'hypothèse du savant barcelonais est inutile, puisque -L'C- et -LC- aboutiraient au même résultat. Au surplus, une influence analogique de *piuze* « puce » est toujours possible. — En tout état de cause, l'ancien italien *pulzella* est probablement emprunté du gallo-roman, comme l'a supposé M. Bezzola ⁹: et il en serait de même, selon Meyer-

1. W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 3^e édit., Heidelberg, 1920. p. 228, § 234.

2. J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris, 1921, p. 198; cf. aussi J. Corominas, *op. cit.*, vol. cit., p. 843, note 1.

3. Raynouard, *Lexique roman*, t. IV, Paris, 1844, p. 546.

4. E. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, vol. VI, Leipzig, 1910, p. 331.

5. I. Pauli, *op. cit.*, p. 88.

6. Fr. Mistral, *Lou tresor dóu felibrige ou Dictionnaire provençal-français*, t. II, Aix-en-Provence, p. 571.

7. J. Anglade, *Contribution à l'étude du languedocien moderne. Le patois de Lézignan (Aude)*, in *Revue des langues romanes*, t. XXXX (1897), p. 294.

8. J. Anglade, *art. cit.*, loc. cit.

9. R. R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli (750-1300)*, Zürich, 1924, p. 252.

Lübke, du port. ancien *pucella* et, d'après M. von Wartburg, du moyen haut-allemand *puzèle*.

Mais l'ancien provençal connaissait également une variante *puncela*, attestée par le *Roman de Flamenca*, par les coutumes de Condom ainsi que par des textes juridiques béarnais. Rien d'étonnant par conséquent que cette forme survive encore en béarnais avec *puncét,-e*¹, et que bien plus anciennement elle ait passé en catalan où, dit M. Corominas, elle « ha sido de uso general en todo tiempo, aunque hoy apenas vive más que la acepción secundaria 'capullo de flor'² », puis du catalan à l'ancien espagnol — qui a connu *ponzella*, *ponzela*, *punçella*³ — d'une part, et de l'autre (à moins qu'il ne s'agisse là d'une influence directe du provençal) à l'ancien logoudorien, qui a usé de *puncella*⁴. Une extension semblable s'opérait à l'est des Alpes, la variante avec *-n-* s'introduisant dans l'Italie septentrionale, où Barsegapè, à la fin du XIII^e siècle, emploie *ponzella* à côté de *polzella*, où Bonvesin se sert de *ponzela*, tandis qu'on a *poncela* dans la rédaction vénitienne du *Panfilo*⁵. Forme avec *-n-* qui selon Spitzer, trouverait sans doute son explication dans une dissimilation, mais peut-être encore mieux « par l'influence de *dominicella*, puisque, et le *-o-* et le *-n-*, se trouvent ainsi justifiés ». Et ce serait de cette zone padane que *puncjela* se serait faufilé jusqu'à Raguse ainsi que dans d'autres parlers croates et slovènes⁶, tandis que, par une nouvelle évolution, *pulcela* ou *puncela* aboutissait à *purtschela* en sur-silvan.

Ce pensum achevé, amusons-nous un peu avant de terminer. J'ai dit plus haut que l'étymologie *pucelle* < *pulcella* apparaît d'abord chez Diez. Eh bien, ce n'est pas vrai : le fondateur de la philologie romane n'a fait que s'inspirer de Ménage, puisque un siècle plus tôt ce dernier a écrit que *puceau* et *pucelle* « viennent de *pulcellus*, et de *pulcella*, dérivés de *pullus*, qui signifie petit⁷ ». Quant au **puellicella* de Wallenskjöld et d'autres, il a une origine plus antique encore : à la fin du XVI^e siècle déjà Henri Estienne

1. S. Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, t. II, Pau, 1932, p. 410.

2. Voir en particulier Fr. de B. Moll, *Diccionari català-valencià-balear*, t. VIII, Palma de Mallorca, 1957, p. 735.

3. J. Corominas, *op. cit.*, vol. cit., p. 843.

4. M.-L. Wagner, *Dizionario etimologico sardo*, vol. II, Heidelberg, 1962, p. 322.

5. I. Pauli, *op. cit.*, p. 89.

6. P. Skok, *Beiträge zur Kunde des romanischen Elements in der serbokroatischen Sprache in Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XXXVIII (1917), p. 545, note 1.

7. Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, nouv. édit. p. p. A. F. Jault, t. II, Paris, 1750, p. 361.

avait tiré « *pucelle*... a nomine *puella* ¹ », idée reprise peu après, avec une légère nuance de doute, par Jean Nicot ². Et il n'est pas jusqu'à la proposition de M^{me} Sahlin qui n'ait à peu près trois siècles d'existence, étant donné que Ménage encore, sans que malheureusement il cite ses sources, nous apprend, toujours à propos de *puceau* et de son féminin, que « quelques-uns dérivent ces mots de *pudicellus*, et de *pudicella* ». De sorte qu'il n'y a guère que mon *pulc(b)ella* qui soit exempt de tout attouchement étymologique. Et, à dire la vérité, j'en ressens presque quelque gêne.

Paul AEBISCHER.

1. Henr. Stephan *Hypomneses de gall. lingua*, s. 1., MDLXXXII, p. 117.

2. Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, MDCVI, p. 524.